

La Gazette de Sorel,

JOURNAL DU DISTRICT DE RICHELIEU.

G. I. Barthe, REDACTEUR.

Abonnement : \$2 par an.

Recueil des Expressions Vicieuses et des Anglicismes LES PLUS FREQUENTS.

(Suite.)

Cage. L'on appelle ici cage un "radeau ou train de bois." Inutile de dire que ces deux dernières désignations sont préférables à la première.

Calotte. S'emploie au lieu de "casquette," et bien à tort, vu que calotte est un petit bonnet sans visière qui ne recouvre que le dessus de la tête.

Cambrit. Sorte de tissu de coton et dont "ferale" est le nom français.

Cantoch. Espèce de crochet muni d'un manche et dont on se sert pour déplacer du gros bois, des plançons, "Renard" est le nom français.

Casseroles. Ustensile de cuisine ; mais, par ce mot, nous voulons désigner, nous le vase de fonte attaché au devant d'un poêle pour en recevoir les cendres qu'il s'échappe. Inutile de dire que nous nous trompons en nommant casseroles ce vase, dont le véritable nom est "cendrier."

C'est de valeur ! Expression souvent employée au lieu de "c'est de valeur !"

Champure. Trou pratiqué au bas d'un tonneau ou baril, pour en faire écouler le contenu. C'est donc à tort qu'on emploie ce mot pour celui de "robinet."

Charge. S'emploie dans ce cas-ci, dans nos palais de justice : "La charge du juge au jury." Pas d'est besoin de dire que c'est là un barbarisme affreux que nos hommes de loi pourraient éviter facilement. Si charge est parfois synonyme de caricature, elle devient certainement un sujet de charge lorsqu'ils se servent de ce mot ou lieu d'"allocation."

Charger. On charge, on m'a chargé tant pour cette marchandise. Ces deux expressions sont anglaises. Pour être exact, il faut dire : "On demande" tant, on m'a "pris" tant pour cette marchandise.

Chassis. L'on dit d'ordinaire chassis au lieu de "fenêtre."

Cheque. Ce mot anglais est tellement en usage parmi nous, et depuis si longtemps, qu'on le croit aujourd'hui français. Pourtant, l'équivalent était facile à trouver dans notre langue, vu que chègue, dans le sens qu'il est le plus généralement employé, veut dire "bon" sur une banque.

Chequer. C'est encore un verbe de création canadienne, et dont la classe marchande se sert dans les cas suivants : chèquer un compte, un livre de comptes, et cela quoique la comptabilité française ait déjà deux verbes analogues à son service : "vérifier ou contrôler" un compte, etc. Sur les chemins de fer et les bateaux à vapeur, les gardes bagages disent aussi chèquer ; mais pour eux, cela signifie "marquer ou numéroter" les colis qu'on leur remet, et en éclairant desquels ils donnent des "jetons" de couleur numérotés (aussi appelés cheques en anglais), jetons que l'on présente ensuite au terme du voyage pour ravoir les objets qu'on leur a confiés.

Cheval à cheval. Se dit entre joueurs lorsqu'ils ont gagné chacun une partie à un jeu quelconque, et qu'il s'agit de jouer la partie décisive. Cette expression vient de l'anglais horse hand, mais dans notre langue "manche à manche" est l'expression consacrée.

Civilien. En parlant d'un militaire, il arrive fréquemment d'entendre dire qu'il a assisté quelque part en habit de civilien, mot qui n'est nullement français, et qui n'a pas non plus cette acception en anglais. Habit "bourgeois" sont les mots qui conviennent en pareil cas.

Clair, je suis. Expression imitée de l'anglais, I am clear, et qui s'emploie sou-

vent, mais à tort, pour indiquer que l'on a "fini" une tâche, un travail que l'on est "sorti victorieux" d'une lutte ou d'une partie à un jeu quelconque. Clair, mot anglais vicieux, s'emploie aussi improprement. Exemple : clarez le chemin, clarez la maison, et cela à la place de ces expressions plus correctes : "librez" le chemin, "videz" la maison, etc.

Clerc de Poll (Poll Clerk). "Secrétaire d'élection" est le titre par lequel cet officier devrait être désigné.

Clinching. En terme de construction, ce verbe signifie "river". Dans nos chantiers de navire, les ouvriers ont franchisé ce mot, et ils disent maintenant clincher au lieu de "river" un boulon, une cheville. C'est là un malheur ; et, pour peu qu'ils continuent ainsi à se servir de mots anglais, leur langage ne pourra bientôt plus être appelé français, car une fois cette idiomie perdue pour nous, sur qui s'appuierait la nationalité française en Canada, ce bien si cher à tous les Franco-Canadiens !

Commissionnaire officers. "Officiers. Non-commissionnaires officers, "sous-officiers."

Consistent Types. Caractères allongés. Consistent. Inconsistent. Etre consistant ou inconstant à soi-même, à ses principes. Ce sont là deux barbarismes souvent commis par les journaux français de ce pays. C'est être "conséquent ou incoréquent" qu'il faut dire.

Contemplation. Ce substantif est souvent employé à tort et dans les cas suivants : L'objet en contemplation, au lieu de l'objet en "vue" ; l'entreprise en contemplation au lieu de l'entreprise "projetée."

Contracteur. Ce mot, qui vient de l'anglais contractor, est aussi presque toujours employé de préférence au mot français, "entrepreneur."

Copie, exemplaire. Le premier de ces mots signifie une "expédition" ou un écrit fait d'après un autre écrit. C'est donc à tort que l'on dit copie d'un livre ou d'un imprimé quelconque ; "exemplaire" est le mot dont il faut se servir en ce cas.

Couvert. Se dit éronnement pour "couverture" de laine.

Crab. Les charpentiers de navire appellent ainsi un engin dont le nom français, "chèvre", est bien connu.

Créature. On ne saurait trop s'élever contre la signification que la classe ouvrière donne à ce mot, car toujours par lui elle entend désigner les personnes du sexe. Il ne s'agit donc que juste que chacun l'ait à se corriger de cette faute, qui est trop grossière pour ne pas jeter du ridicule tant sur elle que sur ceux qui la laissent se perpétuer.

Coller. C'est par ce mot—qu'ils prononcent à la française, coller—que les mesureurs-inspecteurs de bois désignent leur profession. Il en est même qui disent : j'ai collé, pour j'ai "inspecté" du bois ; aussi, il est impossible à une personne qui ne sait pas l'anglais de les comprendre. Veulent-ils dire : j'ai "rivé" tant de pièces de bois pour un chargement, ils se servent de ces mots j'ai chippé tant de pièces de bois. Ils ne savent pas, assurément, que chippy veut dire voler !

Cute. Vignettes, attributions.

D. Dashes (Ornemented). "Filets ornés." Difranchiser. C'est le verbe anglais, to diffranchise, qui a été ainsi francisé, quoique nous ayons déjà en français le verbe "défranchiser", qui vaut certainement mieux.

Démancher. L'on dit souvent : il s'est démanché le bras, la jambe, et il se l'est fait ramancher. Pour être exact, il faut dire j'ai "démis" bras "démis".

Député. En français, ce substantif est synonyme d'"envoyé", de représentant du peuple. On l'emploie donc à tort, et cela fréquemment, dans ces cas-ci : député-shérif,

deputé-adjutant, député-greffier, désignations inexactes qui devraient être remplacées par celles de sous-shérif, de sous-adjutant et de greffier-adjoint.

Discount. Le mot français "escompte" est rarement employé. En ce pays, les affaires commerciales se transigent presque toujours en anglais ; de là vient que ce mot et beaucoup d'autres sont ignorés de bien des marchands et commis de notre origine. Ne feraient-ils pas bien de travailler à les connaître !

Doublet. "Doubleton". Lettre ou mot répété.

Draft. Soit dans les transactions commerciales ou autres, le plus souvent on se sert de ce mot anglais au lieu de "traite". Nos charpentiers disent aussi draft pour "plan" de navire, et draft au lieu de "tracer" un plan de navire.

Dummy. Se dit au lieu de whist lorsqu'il manque un quatrième pour faire cette partie. Le jeu du manquant est alors mis à découvert sur la table, et c'est ce qu'on appelle en français faire la partie de whist avec un "mort".

E. Emanation. En français, ce mot est synonyme d'"exhalaison" ; ce qui n'empêche pas son adoption anglaise, c'est pourquoi il est dit : l'emanation d'un bief, d'une injection, etc., au lieu de "émission" d'un bief, etc.

Embarquer. Se dit souvent, mais à tort au lieu de "monter" en voiture.

Embellie. Partie du corps d'un navire comprise entre les deux gaillards ; cependant, nous disons fréquemment : j'ai, j'aurai ou j'ai eu mon embellie de faire telle chose, et par cela nous entendons l'"occasion", la "facilité" ou la "chance" de pouvoir faire quelque chose. Il ne serait donc que juste de mettre en ce cas le mot emble de côté, attendu que le dictionnaire ne le reconnaît que comme terme de marine.

Em-Rule (-). "Moins" ou "tiré" servant dans le dialogue, etc. Two and three ems rule, deux et trois quadrats filets.

Endictement. Terme de droit criminel anglais, et qui signifie "acte d'accusation". Mais le mot anglais paraît être employé de préférence par nos hommes de loi. Seulement, à la manière dont ils le prononcent (indictement), on est porté à le croire français.

Espérez, Espère. L'on dit souvent espérez, espère, pour "attendez, attends."

F. Fancy Type. Caractères de fantaisie servant à orner et varier les titres.

Fat composition. Composition ouverte.

Filer. Nos avocats disent filer un projet, un rapport, une opposition. Ils ne leur en coûterait pourtant pas plus de dire : "transmettre, présenter ou produire" un rapport, etc.

Flourishes. "Déliés", ou ornements calligraphiques.

Foot-line. "Ligne de pied", qu'on place au bas de chaque page, soit en cadrats ou en lingots métalliques.

Fore-castle. Terme de marine anglais, presque toujours employé par nos navigateurs au lieu de "gaillard d'avant".

Foreman. Ce mot anglais est généralement métré à notre langage, quoique les termes français équivalents soient assez connus ; mais nous croyons tout de même devoir les donner ici : Foreman of a jury, "chef" d'un jury ; Foreman of a workshop ou shop yard, "contre-maître" d'un atelier ou d'un chantier de navire ; Foreman, dans une imprimerie, "Prote".

Frar. "Moine". C'est le défaut qui se manifeste au tirage lorsqu'une partie de la forme n'a pas été touchée.

Full Face. Caractères à l'œil gras.

Furniture. "Garniture". Ce mot com-

prend tous les bois qui entrent dans l'intérieur d'une forme, tels que les fonds et les têtes ; les règles, les biseaux et les coins sont les accessoires qui l'entourent.

AUX CULTIVATEURS.

CE QU'UN CULTIVATEUR PAUVRE NE PEUT PAS SE PERMETTRE.

Aucun cultivateur ne peut avoir le moyen de rendre sa cendre. Vous en voyez annuellement de l'autre côté de l'Atlantique une grande quantité de potasse. Soyez bien persuadés d'une chose, c'est qu'il n'y a personne au monde auquel cette potasse soit plus utile qu'à vous-mêmes. Vous ne pouvez avoir le moyen de la vendre ; mais un cultivateur peut bien avoir le moyen d'acheter des cendres à un plus haut prix qu'il n'est payé par quiconque ne désire pas les employer à enrichir la terre.

Placés comme sont un grand nombre de cultivateurs dans le voisinage de villes ou de villages où il se brûle une grande quantité de bois, ils devraient faire entrer dans leur système de culture de se procurer toutes ces cendres pour l'amendement de leurs terres. Lorsque vous allez à la ville ou au village, avec vos attelages, porter vos produits, il vous en coûterait comparativement peu d'en rapporter des charges de cendres ou autres engrais, qui amélioreraient vos terres et augmenteraient considérablement vos produits.

Aucun cultivateur ne peut avoir le moyen de travailler avec de mauvais outils, soit avec des outils qui ne font pas l'ouvrage d'une manière convenable, soit avec des outils qui exigent une dépense de force inutile. Pour vous en convaincre, il sera nécessaire que vous portiez votre attention sur la nature et l'office des opérations mécaniques requises pour la production de bonnes récoltes. Pour qu'une plante croisse d'une manière économique, il est essentiel que l'air ait un accès facile à toutes ses parties, aussi bien aux racines qu'aux feuilles, et que le sol dans lequel elle croît soit humide, quoique pas trop humide, et qu'il ait un certain degré de chaleur. Les besoins de la végétation nous mettront à même d'entendre les opérations mécaniques qu'exige le sol, et qu'on ne peut se permettre de négliger quand on veut cultiver d'une manière profitable.

Le sol doit être léger et aussi bien pulvérisé que possible, afin que les petites fibres qui projettent les racines et qui vont chercher la nourriture dans la terre, puissent aisément pénétrer dans toutes les directions. Il doit être poreux afin de pouvoir être aisément pénétré par l'air et par l'eau ; et, comme son propre poids et les pluies qui s'y infiltreront tendent constamment à le durcir et à en faire une masse compacte, il faut le remuer souvent.

Tribunaux.

PROCES DE L'EX-MAIRE ET DES REVEISERS DE QUEBEC.

Voici comment M. Holt, un des avocats de la poursuite, s'est exprimé en s'adressant au jury, à l'audience de samedi. Nous l'empruntons au Cavalier qui l'a traduit de la Chronique :

"Les cinq personnes accusées de l'offense pour laquelle vous êtes ici à juger sont les conseillers de la cité ; l'une d'elles, même, est maire. Vous savez parfaitement que la conduite des affaires de cette cité est confiée à un maire et à une corporation et qu'à un temps déterminé on élit des personnes pour former ce corps. A ces élections, tous ceux qui sont dûment qualifiés pour voter

viennent donner leurs suffrages. Il est donc nécessaire qu'il y ait quelque moyen de connaître quels sont ceux qui sont ainsi qualifiés, et, à cet effet, la Législature a statué que parmi les membres du Conseil de Ville, il en fut choisi un certain nombre pour constituer le bureau des Réviseurs afin de voir quels sont ceux qui sont élus légalement. Un de leur devoir est d'examiner les listes des votants faites par les divers assesseurs, de rayer les noms enregistrés illégalement et de les remplacer par d'autres noms sur la liste. Un autre de leurs devoirs, d'une importance encore plus immédiate, les fait juges d'élection lorsqu'il y en a. Après une élection, ils doivent se réunir dans l'Hotel de Ville pour l'ouverture des boîtes contenant les votes des électeurs, compter ces votes et faire au conseil, à sa prochaine séance, un rapport de leur nombre total et de celui qui appartient à chaque candidat. L'accusation portée contre les Réviseurs est, qu'ils n'ont pas ouvert la boîte et n'ont pas assuré qu'un candidat avait une majorité de votes, comme j'espère vous le prouver présentement, ils n'ont pas fait en conséquence le rapport qu'ils étaient tenus de faire au conseil. C'est une offense qui ne doit pas être considérée comme légère, car vous devez considérer qu'en agissant ainsi les Réviseurs se sont arrogés le pouvoir et le privilège d'être au milieu, ce dont la loi a investi tous les électeurs qualifiés. Le Statut nous donne à tous, une voix dans l'élection, mais voici qu'un corps limité prend sur lui de déclarer qu'un dépit de notre pouvoir d'être notre premier magistrat, il nomme une autre personne à sa place.

"Nous n'essaierons pas de vous cacher ou de refuser de reconnaître la force des présomptions qui doivent naturellement faire pencher fortement en faveur des défendeurs. Les personnes accusées devant vous sont par leur position, des gens assurément très respectables. Elles siègent dans le Conseil de Ville, et sont conséquemment sensés, joindre de la confiance des électeurs qui les y ont envoyés. Vous ne serez donc pas probablement portés à supposer que les accusés, tenus, comme ils le sont, par serment, de faire leur devoir, aient pu se rendre coupables d'une offense aussi grave que celle dont ils sont accusés. Mais si nous pouvons prouver, comme nous nous proposons de le faire des faits contraires à ces présomptions, alors, votre devoir sera de les prendre en considération au lieu de vos premières impressions. Ces Réviseurs sont nommés par le Conseil de Ville et sont pris parmi les conseillers, et le maire, en vertu de sa charge, se trouve en être un. Et vous devez en même temps voir qu'il ne saurait y avoir aucun trouble dans le Conseil au sujet de la nomination des Réviseurs si les membres n'avaient rien de plus à faire que de compter les votes donnés et d'en faire rapport. Vous ne supposez pas que l'emploi consistant à s'asseoir autour d'une boîte de scrutins pour faire cette besogne fut un objet de grande ambition. Mais si vous considérez qu'il y a eu une lutte de leur part, une volonté et un dessein de faire partie de ce bureau des Réviseurs, vous en viendrez à conclure qu'il doit y avoir eu quelque objet en vue.

"M. Varnovous.—Je dois demander pardon d'interrompre le savant avocat, mais je crois que dans son allocution d'ouverture il devrait ne pas sortir du fait de l'accusation actuellement portée. Maintenant, ses réponses, si elles ont quelque rapport au sujet, tendent à établir le fait d'une conspiration, tandis que l'accusation ne porte que sur une malversation dans un emploi.

"M. le juge Duval.—Je ne veux pas interrompre le conseil sur ce point. Je prie avant cette objection et j'y ferai allusion plus tard. Mais l'accusation de conspiration est portée contre tout le conseil et non contre les Réviseurs seulement.

"M. Holt.—Vous verrez en même temps que là où il y a une lutte vive, il doit y avoir

eu un objet en vue et personne ne voudrait se donner beaucoup de peine pour se faire nommer réviseur simplement pour pouvoir observer des votes. Et ici je puis répondre sur l'observation de mon savant ami. La raison que j'invoquerai en faveur de mon allégation est que je puis établir qu'il y a eu une intention ou un but. Il est de votre devoir de déterminer le dessein de ces gens, et l'objet immédiat qui les faisaient lutter pour être nommés.

"Ils exclurent entièrement du bureau des Réviseurs tous ceux qui pouvaient être favorables aux intérêts d'un des candidats pour la mairie. Il était bien connu au temps des concours, que MM. Joseph et Pope devaient être les candidats de l'élection, et ils résolurent d'exclure du bureau tout personnel favorable à M. Joseph. Car si quelqu'un de son parti fut élu, sa surveillance vigilante eût empêché la fraude. Un homme, sur les cinq aurait pu sauver M. Joseph, sans nuire à M. Pope. Cette conduite particulière adoptée à cette dernière élection n'aurait jamais été suivie auparavant.

"M. le juge Duval.—Rappelez-vous, M. Holt, que nous ne faisons pas maintenant le procès du conseil ou de la constitution du Bureau. Il doit être tenu pour accordé que les réviseurs ont été légalement nommés par ce qu'ils ont agi comme réviseurs de facto.

"M. Holt.—Que la cour daigne observer que mon argument est celui-ci. La malveillance est au fond de presque toute cette affaire. Si je puis prouver que le conseil a conçu, formé et exécuté un plan pour exclure du bureau tout partisan de M. Joseph, j'aurai du moins démontré à l'existence de quelque rapport entre le dessein et l'acte accompli. Continuons notre adresse. Dans le Conseil leur étrange mode de procéder rencontra des objections, à cause du défaut d'avis, mais la majorité despotique les repoussa toutes et le bureau fut choisi. Vous pourriez supposer qu'ils se sont bornés à cela, et qu'après être passés de la position de conseillers à celle de juges ils se sont abstenus d'autres actes de partialité ? Mais, après avoir été nommés réviseurs, ils ont parcouru les rues à la recherche de votes pour l'un des candidats ! Peut-on concevoir une conduite plus inconvenante que celle d'hommes qui, ayant été nommés juges d'une élection, se sont employés à traîner les gens au lieu de la votation ! Dans de telles circonstances leurs rapports seraient-ils autre chose qu'une conclusion scurrilive. N'imposez quel majorité pouvait avoir un des candidats, s'il y avait une forte probabilité que l'autre serait nommé. Le sens commun seul mènerait à cette conclusion. Nous vous prouverons à leur charge, des exemples patents, durant l'élection de cette corruption que la loi reconnaît sous le terme de "faveur". De bons et impartiaux magistrats doivent agir sans "faveur" et là où vous voyez des faveurs vous voyez donc de la corruption.

"Après avoir démontré la difficulté qu'il y avait pour les Réviseurs de se montrer impartiaux, faisons allusion à ce qui a eu lieu, l'élection finie, le 21 décembre. La loi exigeait que le bureau se réunît, le 22, à l'Hotel de Ville, pour dépouiller les votes et faire le rapport de leur nombre total et de celui de chaque candidat. Ils s'assemblèrent—travaillèrent pendant un certain temps, le samedi—aujourd'hui le dimanche—se tinrent à leur besogne tout le lundi jusqu'au soir—mardi, le jour de Noël, ils ne firent rien—mardi, mercredi soir, ou de bonne heure jeudi matin, ils sortirent en petite procession sur le devant de l'Hotel de Ville et annoncèrent la nomination de Thomas Pope, à une majorité de huit voix. Comme vous le voyez, la majorité était bien faible et vous pouvez supposer que, pour le parti perdant, ce fut une source de quelque mécontentement. Dans ces circonstances, une enquête sur la manière dont l'élection avait eu lieu

n'était pas à propos, et un examen des livres qui seront produits devant vous constata des incorrections.—Vous trouverez en examinant les livres, qu'il y eut de marqué au crayon, une majorité pour M. Joseph, bien que l'on ait dit qu'elle avait été effacée depuis.

"M. Varnovous.—Non.

"M. Holt.—Elle doit donc y être encore. Et, de plus, il paraît qu'en plusieurs occasions où ils avaient refusé d'inscrire les noms des parties qui avait refusé de prêter serment lorsqu'ils voyaient que la majorité était pour M. Joseph, ils reprenaient la liste, bifflant les chiffres qui indiquaient de mauvais votes, jusqu'à ce qu'ils nient en suffisamment pour donner la majorité à M. Pope. Pour la forme, ils donnèrent une copie de ces votes à M. Joseph, et plus de 30 à M. Pope. Rien de plus facile que de faire une élection de cette manière. Nous tâcherons de prouver que les Réviseurs n'avaient aucun droit d'agir ainsi, de faire tout leur ouvrage et de déclarer élue une autre personne. Il y a dans cette affaire un point sur lequel je désire attirer votre attention particulière. La loi a prévu à ce que les votes pour le maire fussent déposés dans une boîte munie d'une inscription afin que les votants visent où placer leurs votes. Ces votes sont sous clefs et chaque Réviseur en a une. Mais qui est-ce qui empêche que des votes ne soient introduits frauduleusement dans la boîte ? Lorsque le votant vient déposer son vote, il présente son billet ; son nom est enregistré par le greffier de la cité qui le numérote. Ensuite s'il passe sans difficulté, il met son papier dans la boîte.

"Lorsque les Réviseurs rencontrèrent le nom de John Thomas No. 624, et virent sur les registres qu'il n'avait pas été refusé, ils l'enregistrèrent comme votant pour un parti ou pour un autre. Leur registre leur indiqua par l'absence de toute information qu'il ne refusait pas de prêter serment. Mais lorsque vous trouvez qu'Henry Thomas s'est présenté à celle de juges ils se sont abstenus d'autres actes de partialité ? Mais, après avoir été nommés réviseurs, ils ont parcouru les rues à la recherche de votes pour l'un des candidats ! Peut-on concevoir une conduite plus inconvenante que celle d'hommes qui, ayant été nommés juges d'une élection, se sont employés à traîner les gens au lieu de la votation ! Dans de telles circonstances leurs rapports seraient-ils autre chose qu'une conclusion scurrilive. N'imposez quel majorité pouvait avoir un des candidats, s'il y avait une forte probabilité que l'autre serait nommé. Le sens commun seul mènerait à cette conclusion. Nous vous prouverons à leur charge, des exemples patents, durant l'élection de cette corruption que la loi reconnaît sous le terme de "faveur". De bons et impartiaux magistrats doivent agir sans "faveur" et là où vous voyez des faveurs vous voyez donc de la corruption.

"Après avoir démontré la difficulté qu'il y avait pour les Réviseurs de se montrer impartiaux, faisons allusion à ce qui a eu lieu, l'élection finie, le 21 décembre. La loi exigeait que le bureau se réunît, le 22, à l'Hotel de Ville, pour dépouiller les votes et faire le rapport de leur nombre total et de celui de chaque candidat. Ils s'assemblèrent—travaillèrent pendant un certain temps, le samedi—aujourd'hui le dimanche—se tinrent à leur besogne tout le lundi jusqu'au soir—mardi, le jour de Noël, ils ne firent rien—mardi, mercredi soir, ou de bonne heure jeudi matin, ils sortirent en petite procession sur le devant de l'Hotel de Ville et annoncèrent la nomination de Thomas Pope, à une majorité de huit voix. Comme vous le voyez, la majorité était bien faible et vous pouvez supposer que, pour le parti perdant, ce fut une source de quelque mécontentement. Dans ces circonstances, une enquête sur la manière dont l'élection avait eu lieu

ne peut être que tout se soit passé convenablement. Comme avocat, je dois vous dire de rejeter ces rapports, mais je les mentionne pour vous montrer que le cri d'une conspiration ordie criminelle et conduite en secret etc., que le conseil de la défense a proféré dans la cour, l'autre jour, est sans fondement. Les Réviseurs, s'ils sont renvoyés absous, retireront un bien immense de ce procès. Mais s'ils sont condamnés, ce sera certainement un avertissement terrible pour les officiers municipaux tentés de forfaire à leurs devoirs. Je conclus, comme j'ai commencé, par vous demander de donner aux Réviseurs le bénéfice de toutes les présomptions qui pourront être en leur faveur, et, s'ils aiment à examiner comme témoin le conseil de la poursuite

FEUILLETON

DU 19 FEVRIER 1861.

Le fauteuil de la Grand'mère.

Labouheyre est une station de chemin de fer de Bordeaux à Bayonne. C'est un pauvre village placé à mi-route de ces deux villes, au milieu des landes les plus sablonneuses et les plus arides. Avant d'y arriver on traverse au moins quarante kilomètres de sable et de désert. Puis tout à coup apparaissent, au milieu d'un bouquet d'arbres, quelques maisons basses, couvertes de tuiles rouges imbricées. C'est le village de Labouheyre.

Le calme de cette oasis n'est troublé que deux fois chaque année, à l'époque des foires. On y vient de trente lieues à la ronde. Des familles entières arrivent sur des charrettes traitées par des bœufs et couvertes de blancs lincouls qui les abritent, le jour du soleil, la nuit de la fraîcheur ; car sur ce sol mou, où parfois les roues s'ensablent jusqu'au moyeu, et les bêtes jusqu'au ventre, leur voyage dure plusieurs semaines. En les voyant à l'horizon, avancer lentement sur la lande, on dirait d'une caravane traversant le désert africain.

Les jours de foire, tout le monde est aubergiste à Labouheyre, et un propriétaire chercherait plutôt dans sa grange que de refuser sa chambre à un voyageur.

C'est à une de ces époques d'affluence extraordinaire que la petite scène que nous allons dire se passa à Labouheyre, où l'on en cause encore aux assemblées.

Il y a deux ans à peine, un jeune peintre allemand, répondant au nom de Peters, voyageait dans le Midi de la France. Il avait souvent entendu parler des Landes. Séduit par quelques toiles de Brascassat et de Rosa Bonheur, il se décida à visiter ce pauvre pays où, comme on va le voir, les moeurs sont restées d'une naïveté toute primitive, en plein dix-neuvième siècle.

Lorsque Peters arriva à Labouheyre, onze heures du soir sonnaient à la cloche félice du petit clocher de l'église. Une pareille heure est toujours indue dans un village, même en temps de foire. Le jeune artiste, voyant toutes les portes fermées, se trouvait fort embarrassé pour la couchée. On lui avait dit cependant qu'il y avait bien accueilli dans toutes les maisons. Il frappa donc à la première porte qu'il rencontra.

On ouvrit aussitôt. Il entra et déposa son sac de nuit et ses cartons sur une table.

C'était une grande salle, moitié cuisine, moitié salon. Il y avait auprès du foyer, car, dans ses pays insalubres, le paysan ne se couche jamais, même en juillet, sans prendre un air de feu, il y avait deux hommes et une femme d'une cinquantaine d'années. Les deux hommes prenaient une chandelle de résine, qui, fichée dans un fragment de cerclé de barrique, brûlait en crépitant sous le man-

teau de la vaste cheminée, et ils sortaient par une porte du fond.

—Allons, bonne nuit, la barnardine !

—Bonne nuit, vous autres ! répliqua la maîtresse de céans... Que désire monsieur ? dit-elle au nouveau venu.

—Dame ! à cette heure-ci, on ne peut guère désirer autre chose qu'un souper et un lit.

—Un lit !... ah ! monsieur, c'est impossible. Toutes mes chambres sont occupées par cinq ou six personnes chacune. Tenez, ces deux voyageurs qui viennent de sortir vont passer la nuit sur un matelas, et cela leur coûtera cent sous tout de même, ajouta la vieille femme dont l'œil mobile et le nez crochu trahissaient la cupidité. Et pourtant ce sont de riches résiniers du côté de Lhipostey. Il y en a un qui a vendu aujourd'hui pour vingt cinq mille francs de résine. Et voyez ce que c'est ! ils ont disputé une heure pour me donner cent sous de mon matelas, ce qui ne fait d'ailleurs que cinquante sous pour chacun d'eux.

—Et croyez vous, madame, interrompit l'étranger, que je puisse trouver quelque part un souper et un gîte ?

—J'en doute, mon cher monsieur, pour ce qui est du gîte. Quant au souper, c'est autre chose, et je suis prête à vous servir. Voulez-vous une cuisse d'oie confite avec des choux ? C'est tout ce qui reste.

—Va pour ce qui reste !

—Car je dois vous dire que ce n'est pas ici une auberge ; seulement, en

temps de foire, je fais comme tout le monde, je reçois des étrangers. Il faut bien se rendre utile aux autres.

—Et à soi même, ajouta Peters souriant.

Un instant après, notre artiste dévorait la cuisse d'oie confite, qu'il trouvait excellente, et buvait un vin pétillant d'une saveur délicieuse.

—Chère madame Bernardine, dit le peintre quand il eut fini de souper, car c'est, je crois, le nom que j'ai entendu vous donner tout à l'heure.

—Oui, m'appelle ainsi parce que mon mari se nommait Bernard. Je suis veuve.

—Et bien ! ma chère madame Bernard, permettez-moi de vous demander maintenant où vous allez me passer la nuit ?

—Hélas ! monsieur, la situation n'est point changée, répliqua la Landaise sur un ton de regret, car elle allait perdre un pensionnaire dont les manières lui plaisaient, et qui avait annoncé l'intention de séjourner dans le pays bien au delà du temps de la foire.

—Alors je vais aller frapper de porte en porte.

—Vous éveillerez le monde, voilà tout.

—C'est vrai, et maintenant que votre excellent vin agit sur mes paupières, j'envie la position de ces deux résiniers qui dorment à cinquante sous par tête ! Je trouve même que c'est très bon marché, et je payerais bien un lit cinq francs pour moi tout seul et même dix francs. Voyons, vous avez certainement l'esprit inventif ; cherchez bien. Ne vous restez-il pas

quelque lit de libre ?

—Pas même un matelas.

—Un canapé ?

—Pas le moindre !... répondit la Landaise, qui paraissait aussi embarrassée que le jeune homme.

Elle demeura un instant pensive. Son regard se porta vers l'artiste. On eût dit qu'elle cherchait à étudier ce jeune homme. En effet, elle lui dit tout à coup :

—Mais j'y songe...

—Ah ! enfin !...

—Oh ! si vous réjouissez pas encore. Il y a, dans la chambre de ma mère, un grand fauteuil à têtère où elle dort souvent pendant la journée. Combien avez-vous dit que vous en payeriez un ? dix francs, je crois.

—Oui, je dit dix francs ?

—Mais pour un lit.

—Hé bien ! ce ne sera que cinq francs pour le fauteuil, qui en vaut bien la moitié d'un, vous y dormirez on ne peut mieux tout habillé. Je n'ai pas autre chose à vous offrir. C'est à prendre ou à laisser.

—Soit ! accepté le fauteuil, faute de mieux.

—Mais ce n'est pas tout. Ce fauteuil est dans une chambre habitée.

uite, ils seront convaincus qu'ils n'y a eu aucune conspiration tramée contre eux."

Après l'audition du témoignage continué de M. Garneau, et de ceux des témoins Bourget et Giroux, M. Vannovons, avocat de la défense, cita plusieurs passages de la loi, dans le but d'annuler l'acte d'accusation. M. l'arbitre prit aussi la parole et émit la prétention que les témoignages produits par la poursuite étaient presque suffisants pour détruire les accusations contenues dans l'acte d'accusation, et conclut en demandant à la Cour si ces témoignages justifiaient un procès devant un jury.

M. Stuart, conseil de la Reine, M. Secreten, et M. O'Farrell, parlèrent dans le même sens, et après avoir entendu la réplique de MM. Lelievre et Holt, la Cour renvoya sa décision à lundi.

La Cour, à l'ouverture de l'audience d'hier, répondant à la prétention de la défense, qu'il n'y avait pas matière à procès devant un jury, annonça qu'elle décidait contrairement.

Le temps de l'audience fut ensuite passé jusqu'à 3 h. de l'après-midi, à entendre les plaidoyers des différents avocats.

La Gazette de Sorel.

Mardi matin, 19 Février 1861.

Feu l'hon. D. B. Viger.

Par respect pour la mémoire du vénérable M. Viger, notre journal revêt aujourd'hui les sombres couleurs du deuil. On ne saurait jamais trop enseigner au peuple, le respect qu'il doit toujours entretenir pour ses premiers citoyens, et surtout pour ceux qui, comme l'hon. M. Viger, ont rendu à nos compatriotes tant et de si précieuses services, au prix de tous les sacrifices.

La presse française du Canada doit en particulier regretter bien vivement la perte de ce bon citoyen, à qui elle est redevable de grands bienfaits. L'Ordre a annoncé, dans les termes suivants, la fin de notre vénéré concitoyen; le Courrier du Canada lui consacre une notice nécrologique que nous reproduisons, et qui est dû à la plume de M. J. G. Barthe.

Mort de l'hon. D. B. Viger.

Mercredi, vers 11 heures de l'après-midi, une triste nouvelle se répandit par la ville; la patrie se trouvait veuve d'un grand citoyen: l'honorable Denis Benjamin Viger, encore dans la pléni tude de sa belle intelligence, fortifié par cette Religion qu'il avait tant aimée et si bien servie, rendait sa grande âme à son Créateur dans la 57e année de son âge.

Mêlé depuis un demi-siècle aux événements politiques du pays, tous jours le premier dans le combat pour défendre les droits et les intérêts de sa race, toujours dévoué aux grands principes qui font les grands peuples, M. Viger était avec l'hon. L. J. Papineau une des plus mâles et des plus respectées figures de notre histoire. Avec lui semble s'être élevée cette génération vigoureuse d'hommes qui passèrent fiers, l'arme au bras, héros et martyrs de la liberté, devant cette stupide oligarchie qui avait pour mission de nous faire disparaître de la patrie de nos pères. Il a amplement généreusement fourni sa carrière. Jusqu'à son dernier jour, jusqu'à sa dernière heure, jusqu'à son dernier soupir il s'est occupé de nous, de ses compatriotes, de son pays, de l'avenir que lui réserve la Providence. Nous l'avons vu, ce grand patriote, verser des larmes sur la situation de cette patrie qui aimait tant; mais aussi, dans sa vieille expérience et ses prophétiques paroles nous consolait et nous soulageait. Sa mort est un deuil national qui n'est tempéré que par l'espérance que nous avons tous: les œuvres de M. Viger lui survivront; l'esprit qui dirigea toutes ses actions reste et sera d'un singu-

nom aussi joli que votre visage. — Je me nomme Madeline.

— Eh bien, ce matin, je vais vous servir des choux avec une aile d'oie confite.

— La peinture alla s'établir sous le dôme bourdonnant formé par les ombrelles des pins, et en attendant qu'on le servit il alluma un cigare.

— Etrange pays! se dit-il, où l'on ne mange que de l'oie confite, et où pour gagner quelques monnaies de plus on fait coucher les voyageurs dans de grands fauteuils, à côté des vieilles grand'mères! Il faut vraiment être fou pour venir voir des pirs à Labouheyre, lorsqu'il y en a de pareils au bois de Boulogne! Je cherchais encore une nuit ici, puisque la contenance est partie, mais demain matin je repars pour les contrées civilisées.

Il fut arrêté dans son monologue par l'arrivée d'une ravissante jeune fille qui venait vers lui, chargée de serviettes, d'assiettes et de plats. Cette belle enfant posa toutes ces choses sur la table, mais son regard n'osait rencontrer celui de Peters, dont la présence paraissait la confusionner, nous ne savons pourquoi.

— Comment, mademoiselle, c'est une aussi jolie personne qui va me servir à déjeuner?

— Est-ce que vous êtes de la maison ma belle enfant?

— Oui, monsieur.

— La fille de Mme Bernard?

— Non, monsieur, sa nièce. Je n'ai plus ni mon père, ni ma mère.

— Je parie que vous devez avoir un

— Et puis?

— Et puis c'est tout.

— Mais la troisième fois?

— Il me parla de cinq cents brebis qu'il voulait acheter?

— Mais la quatrième fois?

— Oh! la quatrième fois, il m'a dit qu'il aurait encore besoin de cinq cents brebis, et qu'il lui faudrait se

marier pour prendre la somme sur la dot de sa femme.

— Ah! le joli cousin!

— Mais il n'est pas joli du tout, je vous assure; et puis il n'est plus jeune. Pardon, monsieur, voilà ma tante qui appelle.

Et Madeline disparut en courant. Peters demeura un moment pensif. Il lui passait au cœur quelque chose d'étrange. Il ne pensait plus à partir. Ayant pris son carton, il s'aventura dans la campagne, mais il ne put travailler; il avait au cerveau une de ces petites fièvres qui menacent fort de dégénérer en grandes passions; aussi lui tardait-il de rentrer au village pour dîner sous les arbres.

— Eh bien! monsieur le peintre, lui dit la Bernardine, avez-vous fait quelques choses aujourd'hui?

— Je me suis promené.

— Est-ce que vous tirez les portraits?

— Oui, madame Bernard, je tire les portraits.

— Et ça coûte cher un beau portrait, avec des mains et des bijoux?

— Cela dépend du modèle. Est-ce la vôtre que vous voudriez avoir, madame Bernard?

— Oh! ma foi, non! Je suis bien trop vieille pour en faire la dépense. Mais je ne serais pas fâchée d'avoir celui de la petite; vous savez Madeline qui vous a servi ce matin?

Peters, à ces paroles, éprouva un cœur un sentiment de bien-être.

— Ah! c'est un bien joli modèle que j'aurais là. Je commencerais ce portrait quand vous voudrez, et je ne vous demanderai pas un centime.

— Est-ce que vous gagnez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Dès le lendemain, passa pour son portrait, et fidèle aux traditions transmises par les peintres célèbres, à la force de se regarder l'un l'autre, l'artiste et le modèle s'aimèrent chaque jour davantage.

La Bernardine s'en aperçut bien, mais elle avait déjà reconnu l'honnêteté des sentiments du jeune homme, et elle appartenait à cette classe probe et naïve qui, bien que peu initiée aux beaux-arts, a beaucoup de considération pour les artistes.

Un matin, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés dans une allée du jardin, Peters prit la main de Madeline.

— Est-ce que vous aimez beaucoup à faire comme ça des tableaux pour rien?

— Dam! une douzaine de mille francs par an. On achète pas des châteaux avec ça, mais quand on est garçon, on peut vivre à son aise.

La Bernardine sembla satisfaite qu'un homme put gagner tant d'argent avec de tout petits pincaux.

Peters se mit à table pour dîner.

— Qu'avez-vous à me donner, ce soir, madame Bernard? dit-il.

— Dam! vous savez, une cuisse d'oie confite avec des choux.

— Oui, oui; et le matin, pour changer, des choux avec une cuisse d'oie confite. Très bien.

Madeline le servit comme elle le matin.

Mais Peters avait le cœur si plein d'émotion qu'il ne mangea presque rien.

Garibaldi avait cédé aux raisons de général Turr, et qu'il ajournait ses projets d'expédition contre la Venétie et la Hongrie.

Il a malheureusement bien des auxiliaires. La mésintelligence recommence plus vive que jamais entre l'Autriche et la Hongrie; de nouvelles conspirations se trament sur le Danube, et les massacres des chrétiens recommencent en Syrie.

M. Lincoln est parti de Cincinnati à 1 heure du matin le 14 et est arrivé à Columbus, Ohio, à 2 heures de l'après-midi.

M. Lincoln a reçu le même jour la dépêche suivante de Washington: Le dépouillement du scrutin s'est fait paisiblement. Vous êtes élu.

Le Président élu a fait le discours suivant à Pittsburgh, le 14, s'adressant au maire Wilson et aux citoyens de Pittsburgh.

Un journal annonçait que le steamer Daniel Webster devait partir du port de New-York le 18 février pour aller porter un renfort de 150 hommes de troupes et des munitions au fort Pickens.

TON INTÉRÊT MÊME EXIGE que tu n'uses que de bons traitements envers tes animaux. En les maltraitant tu les rendras méchants, intractables, et si tu t'empêtras jusqu'à entrer dans une fureur brutale, tu te déshonoreras et deviendras grandement coupable.

Si tu as une terre tant soit peu à égoutter, égoutte-la soigneusement par des fossés. Tu pourras ainsi quelquefois semer un mois de plus que tu ne le ferais autrement, et tu ne seras pas exposé à perdre la récolte.

Si tu as une terre tant soit peu à égoutter, égoutte-la soigneusement par des fossés. Tu pourras ainsi quelquefois semer un mois de plus que tu ne le ferais autrement, et tu ne seras pas exposé à perdre la récolte.

à été longuement motivé et écrit avec beaucoup de soins; à part certaines allusions et certaines remarques que nous n'avons pas aimées, et que nous sommes fâchés d'avoir entendues, parce qu'elles pouvaient faire soupçonner des sympathies pour l'une des parties, là où aucune sympathie ne doit exister, nous n'avons rien à dire contre ce jugement, tel que rendu, la glorieuse incertitude de la loi étant sur ce point comme sur beaucoup d'autres, un fait malheureusement trop évident en ce pays.

POPULATION DE SOREL.—La population de la Ville de Sorel était en 1851 de 3,424. En 1861 elle est de 5,084, ce qui fait une augmentation de 1,660.

CONCERT A SOREL.—Quelques Dames et Messieurs de Sorel doivent donner un concert, le 21 courant, dans le but d'aider à l'achat d'un orgue pour l'Eglise protestante de cette ville.

STATUTS REPOUSÉS.—Nos meilleurs remerciements à qui de droit pour l'envoi d'une copie des statuts repoussés du Bas-Canada.

LE DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE.—Le dernier numéro de la Revue contient une délicate tirade contre M. le juge Duval, à propos de l'affaire des réviseurs de Québec.

UNE EXECUTION DANS L'ARIZONA.—Le Mexicain Mateo Garcia, accusé d'assassinat sur la personne de M. Sumner Dow, frère du secrétaire de la compagnie à vapeur du Colorado, et d'un jeune domestique qui l'accompagnait dans une excursion, a été livré aux Américains au Fort Yuma par les Indiens Cocopas, et condamné sommairement à mort.

RECEMENT DE LA CITÉ DE MONTREAL, POUR 1861.—Nous trouvons dans les journaux de Montréal le Pétat suivant:

RETOUR SPECIAL REQUIS PAR ACTE DU PARLEMENT DES SEMINAIRES, MAISONS RELIGIEUSES, &c., &c.

LA POPULATION DE MONTREAL ÉTAIT DE 3,000 ANS EN VIE EN 1720. EN 1861 ELLE ÉTAIT DE 90,000.

On a reçu à Belleville, C. O., à peu près 100,000 minots de grain par jour dans le courant de la semaine dernière.

LE PRÉSIDENT A LANCÉ SA PROCLAMATION convoquant le Sénat en session extraordinaire pour le 4 mars prochain, afin de recevoir telle communication que l'Exécutif pourra avoir à lui faire.

TRAGÉDIE A SAINT-LOUIS.—Un journal de la métropole du Missouri nous apporte les détails suivants sur un crime horrible commis dans cette ville.

LE CORPS A ÉTÉ TRANSPORTÉ à la morgue du City Hospital, et examiné par les médecins de la ville. Ceux-ci ont déclaré que la mort avait eu lieu par strangulation, comme le prouvent de fortes marques de doigts à la gorge.

UNE EXECUTION DANS L'ARIZONA.—Le Mexicain Mateo Garcia, accusé d'assassinat sur la personne de M. Sumner Dow, frère du secrétaire de la compagnie à vapeur du Colorado, et d'un jeune domestique qui l'accompagnait dans une excursion, a été livré aux Américains au Fort Yuma par les Indiens Cocopas, et condamné sommairement à mort.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

terre dont quelques débris y furent laissés. Dans la nuit de lundi et pendant qu'il dormait, il fut soudain éveillée par une petite douleur qui le ressentait; c'était un éclat de terre qui lui était entré dans le pied; mais comment? Il ne le savait pas. Il cherchait dans ses souvenirs, il se rappela le verre cassé sur la table; il avait fallu, pour se blesser au pied, qu'il montât sur cette table et regardât le haut de l'armoire, en examinant la corniche, monta encore une fois sur la table en question, et trouva sur l'entablement de cette même corniche tout l'argent qui manquait à son petit trésor.

CURIOSITÉ YANKEE.—Le dernier numéro du Knickerbocker Magazine rapporte l'histoire suivante: Un gentleman, voyageant dans des chemins de fer de l'Est, avait remarqué parmi les passagers un Yankee maigre, long, fluet, n'en finissant plus, et dont chaque trait, chaque jeu de physionomie semblait demander une question.

LE PRÉSIDENT A LANCÉ SA PROCLAMATION convoquant le Sénat en session extraordinaire pour le 4 mars prochain, afin de recevoir telle communication que l'Exécutif pourra avoir à lui faire.

TRAGÉDIE A SAINT-LOUIS.—Un journal de la métropole du Missouri nous apporte les détails suivants sur un crime horrible commis dans cette ville.

UNE EXECUTION DANS L'ARIZONA.—Le Mexicain Mateo Garcia, accusé d'assassinat sur la personne de M. Sumner Dow, frère du secrétaire de la compagnie à vapeur du Colorado, et d'un jeune domestique qui l'accompagnait dans une excursion, a été livré aux Américains au Fort Yuma par les Indiens Cocopas, et condamné sommairement à mort.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

TESTAMENT A NOTRE.—Les journaux de Boston s'entretenaient depuis quelque temps du testament d'une certaine demoiselle Marie P. Tynan, morte à la fleur des ans, et qui légua à sa fille natale l'édifice d'une fortune estimée à \$50,000, pour fonder une maison de retraite à l'usage... des vieilles filles honnêtes.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

LES FEMMES PARTAGENT NOUS PEINES, DOUBLENT NOS JOIES ET TRIPLIENT NOS DÉPENSES. — Qui compte sans sa note, compte deux fois.

NOUS SOUS-SIGNONS, Frances-Tenaciers dans le Comté de Berthier, y résidant, VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE MARS

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU.

HOPITAL GENERAL DU DISTRICT DE RICHELIEU.

20 FEVRIER PROCHAIN (1861).

LISTE DES LETTRES NON REÇUES AU BUREAU DE POSTE DE WILLIAM HENRY pendant le mois de JANVIER 1861.

Prix des Marchés de Sorel et de Montréal.

LES VÉNÉRABLES TÈMOINS.—Dans un village de l'Illinois, vit encore un vieux Français qui raconte à tout venant qu'il a habité la première maison qu'on ait vue à l'endroit même où Chicago s'élève aujourd'hui.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

VARIÉTÉS.

Certifié, M. S. G. LA PALME, Secrétaire.

LA COUR A SOREL.—Au nombre des causes dans lesquelles jugement a été rendu pendant le terme de la Cour qui expire aujourd'hui, se trouve celle de Moras vs. Guévremont.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

UN ACCIDENT A OTTAWA.—Dans l'après-midi du 11, comme deux Sœurs de Charité passaient le long de la rue Sussex, la neige tomba de dessus la maison de M. Marin, et blessa sérieusement les deux Sœurs. On désespéra de la vie de l'une d'elles; l'autre a eu les doigts coupés.

CARTES DE VISITE. Les personnes qui désirent se pourvoir de CARTES DE VISITES EN TROUVERONT UN ASSORTIMENT DE CHOIX À L'IMPRIMERIE DE LA GAZETTE DE SOREL. On leur sera facile de les faire imprimer à leur goût.

G. I. BARTHE

AVOCAT, Bureaux, porte voisine de l'imprimerie de La Gazette de Sorel.

J. HEBERT AVOCAT, ancienne résidence de feu M. de Rouville, SOREL.

M. HEBERT Circuit de YAMASKA Sorel, 3 mai 1859.

OLIVIER & ARMSTRONG, AVOCATS, Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

A. B. GIBERSON, AVOCAT, DRUMMONDVILLE. M. Giberson suit le Circuit de St. François et de Drummondville, 17 avril 1860.

AVIS PUBLIC.

Le Soussigné désirant reprendre l'exercice de la profession d'Avocat, a ouvert son bureau provisoirement à sa résidence, No. 12 ESPLANADE, où il se chargera en outre de toute sorte d'affaires dans l'ordre d'une agence générale auprès des départements publics et des particuliers ici et à l'étranger.

J. B. L. PRECOURT, NOTAIRE, Rue George Sorel, 29 oct. 1857.

J. S. P. BAZIN, NOTAIRE, St. Ours, 2 Octobre 1860.—312

J. O. CHALUT, NOTAIRE, BERTHIER. Sorel, 5 Juin 1860.

DR. TURCOTTE, Chaumière St. Laurent, RUE GEORGE, SOREL. Sorel, 13 août 1858.

DR. HALLER, Rue George, Vis-à-vis le Couvent des Ursulines, SOREL. Sorel, 13 août 1857.

R. L. HAYDEN, ARPEUTEUR, Rue Charlotte, Sorel. Sorel, 15 août 1858.

DAVID FINLAY, TAILLEUR, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE R. B. KITTSON ECR. Sorel, 17 août 1858.

AMEDEE PELISSIER, HUISSIER De la Cour Supérieure du Bas-Canada, exerçant pour et dans le District de Richelieu. St. Michel d'Yamaska, 3 août 1859.—a.

A Vendre, Au Magasin de JAMES MORGAN, Ecr., marchand de COTON, ESSAI SUR LES LETTRES DE CHANGE ET LES BILLETS PROMISSOIRE, par Désiré Girouard. Sorel 14 Février 1860.

ALB. ROUBIN, PEINTRE D'ENSEIGNES, etc., TAPISSIER, etc., RUE ELIZABETH. Sorel, 14 février 1860.—a.

Empois patente DE GLENFIELD, En Usage dans la Lavanderie Royale

LES Dames sont respectueusement informées que cet Empois est exclusivement en usage dans la Lavanderie Royale, et la Blanchisserie de Sa Majesté, dit, que quoiqu'elle ait fait usage de l'empois de riz, de froment et d'autres Poudres, elle en a jamais trouvé de comparable à celui de Glenfield, qui est le plus bel empois dont elle ait jamais fait usage.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

LA GAZETTE DE SOREL.

ON FAIT, A CE BUREAU, TOUTES SORTES D'IMPRIMES: LIVRES, BROCHURES, CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES, LETTRES FUNERAIRES, BLANCS DE COMPTES, BILLETS DE BANQUE, CIRCULAIRES.

AFFICHES, PROGRAMMES, &c., &c. EN DIFERENTES COULEURS ET DANS LES DERNIERS GOUTS. DANS LES DEUX LANGUES. BLANCS POUR AVOCATS ET POUR NOTAIRES.

MM. les GREFFIERS de toutes les Cours trouveront, en s'adressant au bureau de ce journal, toutes les Formules de Blancs dont ils ont besoin. MM. les SECRETAIRES DES MUNICIPALITÉS trouveront aussi toutes les Formules de Blancs dont ils ont besoin.

Tous Ordres venant de la Campagne, par la malle ou autrement, recevront la plus prompte attention.

Abonnement a La Gazette de Sorel: \$2 par an, PAYABLE PAR SEMESTRE ET D'AVANCE.

MM. les MARCHANDS et TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES trouveront un grand avantage en annonçant dans la Gazette de Sorel, vu que sa circulation est très étendue dans le District de Richelieu et dans les Districts environnants.

"LE LEADER," "LE PATRIOT" et "NEWS OF THE WEEK." Un peut juger de la faveur dont a joui "Le Leader" auprès du public par le fait seul que depuis le commencement, en juillet 1852, sa circulation a rapidement augmenté jusqu'à ce que dans ses diverses éditions, il ait obtenu plusieurs mille abonnés plus que tout autre journal en Canada. Tous les moyens sont pris pour le rendre indispensable dans chaque famille de la Province.

LE DAILY LEADER Est publié chaque matin, à temps pour les trains à raison de six piastres par année payés l'avance. C'est une grande feuille contenant les nouvelles les plus fraîches et de plus grand intérêt qui puissent être reçues de toutes les parties du monde.

LE SEMI-WEEKLY LEADER Est publié le mardi et vendredi à raison de trois piastres par année payés d'avance. Contenant toute la matière à lire du "Daily Leader" et pour les personnes qui ne résident pas près du Bureau de Poste pour venir chaque jour et journal supplémentaires à tout ce qu'ils eurent recevoir de nouvelles d'un journal quotidien.

LE WEEKLY LEADER Est publié chaque vendredi le "Patriot" et "News of the Week" sont publiés chaque vendredi à raison d'un piastre payé d'avance. Ces journaux sont imprimés sur une grande feuille et contiennent la partie la plus importante à lire qui se trouve dans le "Daily Leader". Les Rapports du Marché y sont particulièrement renfermés. Ce sont les journaux à meilleur marché dans les Provinces.

A CEUX QUI AVERTISSENT. La grande circulation du Leader la met comme le meilleur moyen qu'on puisse trouver pour publier toutes sortes d'annonces. Tarif—pour le "Daily" quatre deniers la ligne pour la première insertion et un denier pour chaque insertion subséquente.—Pour les "Weekly" six deniers la ligne pour chaque insertion.

POUR TOUTE IMPRESSION A BON MARCHÉ, ÉLÉGANTE ET LA MEILLEURE ALLEZ A L'OFFICE DU LEADER, Toronto 12 janvier 1861.

APPROVISIONNEMENT DES PHARES. DES SOUMISSIONS, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'au VINGT-HUITIÈME JOUR DE FÉVRIER prochain, pour la fourniture de CINQ MILLE GALLONS D'HUILE DE SPERM COMPRIMÉE D'HIVER de la meilleure qualité pour les Phares provinciaux au-dessus de Lachine, et dont un tiers doit être de matière de première qualité.

Le tout sera fourni en barils cerclés en fer, en ordre parfait, de cinquante gallons chacun, et livré, aux risques du contracteur, sur tel qu'il sera de terminus, du canal Lachine, à Montréal, et à tel jour, le ou vers le 1er juillet prochain, qu'il pourra être spécifié dans le contrat.

L'huile doit être soumise à l'inspection et être éprouvée avant d'être acceptée, et doit être mesurée de nouveau si on le requiert; aucune huile de matière de première qualité ne sera reçue à moins qu'elle se maintienne limpide à 30° Fahrenheit, et les deux autres tiers à 40°.

Le paiement sera fait le dixième jour après la réception d'un certificat du surintendant attestant que l'huile a été éprouvée, mesurée, et livrée au temps et à l'endroit désignés. Par ordre, T. TRUDEAU, Département des Travaux Publics, Québec 28 Janvier 1861.

BOUTIQUE DE FERBLANTERIE. Le Soussigné, tout en remerciant ses pratiques et le public en général pour l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour, saisit cette occasion pour les informer qu'il continue de garder à sa Boutique un GRAND ASSORTIMENT de

Ferblanterie & Ferronnerie. NARCISSE RICHARD, FERBLANTIER, Maison de briques, Rue Augusta, En face du Marché, Sorel. Sorel, 29 janvier 1861.—ux

Première Foie DE SOREL, Vis-à-vis le Palais de Justice.

Le soussigné tout en remerciant ses pratiques et le public pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, leur annonce qu'il est toujours prêt, comme par le passé, à exécuter n'importe quelle espèce d'ouvrage dans sa ligne. Par la modicité de ses prix et la libéralité des termes de paiement, il espère mériter la plus grande part du patronage public.

POMMADE Pour le mal d'Yeux. M. le Dr. L. U. TURCOTTE, de cette ville possède depuis quelques années, un POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain et en peu de jours.

LE RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE, DU DOCTEUR PARADIS. (Préparation d'Iodine.) Réputé pour le Canada, 1er Juin 1860.

Par embelli, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains, etc., etc. C'est un article DE TOILETTE très agréable.

Par ordre des Commissaires, T. TRUDEAU, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 2 février 1861.

AVIS. EST PAR LES PRESENTES DONNÉ LE LOYER POUR LE PRIVILEGE D'EAU Aux Stations suivantes sur le CANAL RIDEAU, Sera vendu par Encaissement public qui aura lieu au BUREAU DE M. J. D. SLATER, SURINTENDANT, CANAL RIDEAU EN LA VILLE D'OTTAWA LUNDI, 15 AVRIL PROCHAIN, A MIDI, SAVOIR:

UN LOT A L'ECLOSE EDMOND, à 60 milles d'Ottawa, UN LOT A L'ECLOSE CHAFFEY, 34 milles de Kingston, UN LOT A LOWER ARFWERS, 10 milles de Kingston.

Les loyers seront donnés pour un terme de vingt-un ans et seront renouvelables au bout de ce temps et toutes les vingt-cinq années subséquentes, à certaines conditions.

UN LOT A L'ECLOSE EDMOND, à 60 milles d'Ottawa, UN LOT A L'ECLOSE CHAFFEY, 34 milles de Kingston, UN LOT A LOWER ARFWERS, 10 milles de Kingston.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

AVIS Aux Acheteurs. Le Soussigné annonce au public qu'il vendra son Fonds de Marchandises Sèches à des prix très réduits.

AVIS. Le Soussigné annonce au public qu'il vendra son Fonds de Marchandises Sèches à des prix très réduits.

AVIS. Le Soussigné annonce au public qu'il vendra son Fonds de Marchandises Sèches à des prix très réduits.

AVIS. Le Soussigné annonce au public qu'il vendra son Fonds de Marchandises Sèches à des prix très réduits.

W. LUNAN, BOULANGER, CONFISEUR ET EPICIER. EN GROS ET EN DETAIL. RUE DU ROI, SOREL. SOUVENEZ-VOUS DU MAGASIN ACHALANDE Sorel, 22 janvier 1861.—12 avril 59.

W. LUNAN, BAKER, CONFCTIONER & GROCER. WHOLESALE & RETAIL. KING STREET SOREL. Remember the Old Stand! Sorel, 22nd January 1861.—12 April 59.

AVIS PUBLIC. Cet appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig à Montréal), s'adapte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scierie de bois, la Résine, la Houille, le Grès, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines, produit LA LUMIERE ARTIFICIELLE

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

MODES D'AUTOMNE & D'HIVER Pour 1860. Enseigne du MOUTON Noir, Place du Marché, Sorel.

A. BOUCHER TAILLEUR. Annonce à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il vient de recevoir les dernières modes de Paris et des Etats-Unis.

L'AUTOMNE ET L'HIVER DE 1860, consistant en Pantalons, Sur-touts à taille, Sur-touts d'affaires, Vestes, Pantalons, etc., etc.

GRAND AVANTAGE! Economic, Style et Façon. Si vous voulez économiser et avoir de ce qu'il y a de mieux en habits de toutes espèces et de prix, allez chez

ED. O'HEIR, Coin nord de la Rue de la Reine, Sorel, ET VOUS SEREZ SATISFAIT!

M. O'HEIR profite de cette occasion pour informer ses anciennes pratiques et le public en général qu'il a maintenant son stock d'hiver complet, consistant en toute espèce de marchandises, Groceries et Liqueurs, et il espère ainsi donner la plus grande satisfaction au public.

FORGE! FORGE! Augustin Portelance, RUE CHARLOTTE—SOREL. Là où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel, à des prix modérés et à des conditions libérales.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant montée pour faire tous espèces d'ouvrages en fer, tels que:

HACHES, de meilleure qualité, Ferrures pour bateaux-vapeur, Moulins, etc. et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général, tous espèces d'ouvrages en fer garantis de meilleure qualité possible.

PREZEX GARDE!—Aucun n'est véritable à moins que les mots "Holloway, New-York et Londres" ne soient visibles comme une marque d'eau sur chaque feuille du livre des directions autour de chaque pot ou boîte—on peut le voir facilement en tenant la bouteille à LA LUMIERE.

L'appareil Aubin POUR LE Gaz d'Eclairage. Pour les Maisons privées, les Magasins, les Pharmacies, les Moulins à Scie, les Phares, les Hôtels, les Collèges, les Villages et les Villes.

BREVETÉ POUR LE CANADA LE 10 DÉCEMBRE 1858. Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

Cet appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig à Montréal), s'adapte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scierie de bois, la Résine, la Houille, le Grès, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines, produit LA LUMIERE ARTIFICIELLE

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné, que, à partir du jour du paiement de l'intérêt, semi-annuel du 31 décembre 1860 et après cette date, il ne sera fait aucun paiement sur les Obligations émises par le FONDS CONSOLIDÉ D'EMPRUNT MUNICIPAL DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

REMARQUEZ CES FAITS! Le Temoignage du Monde entier. MAUVAISES JAMBES, ESTOMAC IMPUR, MAUX ET ULCÈRES.

ONGUENT D'HOLLOWAY. Toute description de maux est remédiable par l'usage convenable et diligent que l'on doit faire de cette préparation incomparable. C'est une folle s'essayer de guérir les mauvaises jambes, les éruptions et des éplâtres sur les blessures, car quand bien même le sang s'unirait une condition malsaine reste en dessous et éclatera sous peu de jours avec un fureur dix fois plus grande.

INDISCRETIONS DE LA JEUNESSE.—MAUX ET ULCÈRES. Les boutons ainsi que les enflures peuvent avec certitude, être radicalement guéris, si on fait un usage abondant de l'onguent, et qu'on prendra soin et matin les pilules telle que prescrit sur les instructions imprimées. Si on traite ces maux d'une autre manière, ils guériront à une place pour enlever à une autre; au lieu que l'onguent chassera la mauvaise humeur du système et donnera au malade une existence vigoureuse et pleine de santé.

MAUVAISES JAMBES, ESTOMAC IMPUR, MAUX ET ULCÈRES. Cette classe de maux disparaît bientôt en formant les parties avale l'eau chaude, et ensuite, en frottant le plus nativement possible de l'onguent. Les personnes affligées de ces désordres douloureux ne devraient pas perdre un moment pour en arrêter le progrès.

INDISCRETIONS DE LA JEUNESSE.—MAUX ET ULCÈRES. Les boutons ainsi que les enflures peuvent avec certitude, être radicalement guéris, si on fait un usage abondant de l'onguent, et qu'on prendra soin et matin les pilules telle que prescrit sur les instructions imprimées.

MAUVAISES JAMBES, ESTOMAC IMPUR, MAUX ET ULCÈRES. Cette classe de maux disparaît bientôt en formant les parties avale l'eau chaude, et ensuite, en frottant le plus nativement possible de l'onguent.

INDISCRETIONS DE LA JEUNESSE.—MAUX ET ULCÈRES. Les boutons ainsi que les enflures peuvent avec certitude, être radicalement guéris, si on fait un usage abondant de l'onguent, et qu'on prendra soin et matin les pilules telle que prescrit sur les instructions imprimées.

MAUVAISES JAMBES, ESTOMAC IMPUR, MAUX ET ULCÈRES. Cette classe de maux disparaît bientôt en formant les parties avale l'eau chaude, et ensuite, en frottant le plus nativement possible de l'onguent.

INDISCRETIONS DE LA JEUNESSE.—MAUX ET ULCÈRES. Les boutons ainsi que les enflures peuvent avec certitude, être radicalement guéris, si on fait un usage abondant de l'onguent, et qu'on prendra soin et matin les pilules telle que prescrit sur les instructions imprimées.

MAUVAISES JAMBES, ESTOMAC IMPUR, MAUX ET ULCÈRES. Cette classe de maux disparaît bientôt en formant les parties avale l'eau chaude, et ensuite, en frottant le plus nativement possible de l'onguent.

INDISCRETIONS DE LA JEUNESSE.—MAUX ET ULCÈRES. Les boutons ainsi que les enflures peuvent avec certitude, être radicalement guéris, si on fait un usage abondant de l'onguent, et qu'on prendra soin et matin les pilules telle que prescrit sur les instructions imprimées.

MAUVAISES JAMBES, ESTOMAC IMPUR, MAUX ET ULCÈRES. Cette classe de maux disparaît bientôt en formant les parties avale l'eau chaude, et ensuite, en frottant le plus nativement possible de l'onguent.

INDISCRETIONS DE LA JEUNESSE.—MAUX ET ULCÈRES. Les boutons ainsi que les enflures peuvent avec certitude, être radicalement guéris, si on fait un usage abondant de l'onguent, et qu'on prendra soin et matin les pilules telle que prescrit sur les instructions imprimées.

MAUVAISES JAMBES, ESTOMAC IMPUR, MAUX ET ULCÈRES. Cette classe de maux disparaît bientôt en formant les parties avale l'eau chaude, et ensuite, en frottant le plus nativement possible de l'onguent.

INDISCRETIONS DE LA JEUNESSE.—MAUX ET ULCÈRES. Les boutons ainsi que les enflures peuvent avec certitude, être radicalement guéris, si on fait un usage abondant de l'onguent, et qu'on prendra soin et matin les pilules telle que prescrit sur les instructions imprimées.

MAUVAISES JAMBES, ESTOMAC IMPUR, MAUX ET ULCÈRES. Cette classe de maux disparaît bientôt en formant les parties avale l'eau chaude, et ensuite, en frottant le plus nativement possible de l'onguent.

INDISCRETIONS DE LA JEUNESSE.—MAUX ET ULCÈRES. Les boutons ainsi que les enflures peuvent avec certitude, être radicalement guéris, si on fait un usage abondant de l'onguent, et qu'on prendra soin et matin les pilules telle que prescrit sur les instructions imprimées.

MAUVAISES JAMBES, ESTOMAC IMPUR, MAUX ET ULCÈRES. Cette classe de maux disparaît bientôt en formant les parties avale l'eau chaude, et ensuite, en frottant le plus nativement possible de l'onguent.